

<http://www.ac-grenoble.fr/ecole/74/directeurs74/spip.php?article510>

Obligation scolaire

- Gestion administrative des élèves - Obligation scolaire -

Date de mise en ligne : vendredi 2 janvier 2015

Copyright © Directeurs 74 - Tous droits réservés

La prévention de l'absentéisme scolaire constitue une priorité absolue qui doit mobiliser tous les membres de la communauté éducative. Chaque élève, qu'il soit soumis à l'obligation scolaire ou qu'il n'en relève plus, a droit à l'éducation, un droit qui a pour corollaire le respect de l'obligation d'assiduité, condition première de la réussite scolaire.

Circulaire interministérielle relative à la prévention de l'absentéisme scolaire

NOR : MENE1427925C

circulaire n° 2014-159 du 24-12-2014

MENESR - DGESCO B3-3

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=84375